

AR PREFECTURE 013-24130037-20191210-DEL152_2019-01 Regu le 11/12/2019	DOCUMENT UNIQUE <i>Evaluation des risques professionnels</i>	FICHE 14 Page 1 / 2
	Mise à jour du document unique	Date de création : décembre 2017 Date de mise à jour : <i>c:\NG\DUERP.05.2019.V0</i>

Date :	28/11/2019	Auteur :	Nathalie GILLY	Conseillère prévention
Unité(s) de travail concernée(s)	Administratif Technique – GEMAPI Technique – Réseaux eaux pluviales			
Activité(s) concernée(s)	Gestion des milieux aquatiques, réseaux d'eaux pluviales			
Cause(s) de la mise à jour (cochez les la ou les cases correspondantes) :				
Evolution de connaissances techniques et/ou scientifiques				<input type="checkbox"/>
Evolution de la réglementation				<input type="checkbox"/>
Décision d'aménagement important				<input type="checkbox"/>
Survenue d'un accident de travail non envisagé				<input type="checkbox"/>
Survenue d'un incident				<input type="checkbox"/>
Autre(s) motif(s)				<input checked="" type="checkbox"/>
Commentaire (décrivez la modification à apporter) : nouveau risque, risque supprimé à la suite de la mise en place d'une action de prévention, changement de cotation, ..)				
Nouveaux risques présents au sein de la CCVBA (transfert de compétences, nouveaux services)				
Modification(s) apportée(s) sur le Document Unique :				
Version informatique	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Date : 28/11/2019	
Version papier	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Date : 28/11/2019	

ARR. PREFECTURE EPCI 013-241300375-20191210-DEL152_2019-DE Regu le 11/12/2019	DOCUMENT UNIQUE <i>Evaluation des risques professionnels</i>	FICHE 14 Page 2 / 2
	Mise à jour du document unique	Date de création : décembre 2017 Date de mise à jour : 11/2019 c:\NG\DUERP.05.2019.V0

Fiche à intégrer au classeur Document Unique		
Mises à jour Annuelle Document Unique		
Fiche 1	sommaire	Pages 2 & 3
Fiche 2	Informations générales	Page 5
Fiche 5	Répertoire des activités	Page 15
Fiche 7	Composition des groupes de travail	Pages 18 à 21
Fiche 11	Unité de travail – fiche descriptive	Page 31 Pages 41-1 & 41-2
Fiche 12	Indication et évaluation des risques professionnels	Page 43 Pages 65-1 à 65-5 Pages 123-1 à 123-6
Fiche 13	Plan d'actions de prévention	Pages 136-1 à 136-4 Pages 183-1 à 183-4
Date :	Effectuée par :	Signature :
28/11/2019	NG	

EPCI :  COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DES AUX-À-LPILLES	DOCUMENT UNIQUE <i>Evaluation des risques professionnels</i>	FICHE 1 Page 1 / 2
	Sommaire	Date de création : décembre 2017 Date de mise à jour : 11/2019 <i>c:\NG\DUERP.05.2019.V0</i>

Sommaire (fiche 1)..... page 2-3

Informations générales (fiche 2) page 4-8

Organigramme page 9

Présentation du DUERP (fiche 3) page 10

Première partie : Evaluation des risques professionnels

- 1- Inventaire des moyens organisationnels relatifs à l'hygiène et à la sécurité au travail page 11
 - Inventaire des moyens organisationnels relatifs à l'hygiène et la sécurité au travail : liste des procédures (fiche 4) page 12-14
 - Répertoire des activités (fiche 5) page 15

- 2- Inventaire des principaux risques ou nuisances relatifs aux tâches ou activités réalisées (mesure de prévention et/ou protection)..... page 16
 - Membre du comité de pilotage (fiche 6) page 17
 - Composition des groupes de travail (fiche 7) page 18-21
 - Information des agents (fiche 8) page 22-23
 - Détermination de la méthodologie de travail-cotation des risques (fiche 9) page 24-28
 - Identification des situations dangereuses (fiche 10) page 29-30
 - Unité de travail – fiche descriptive (fiche 11) page 31-41-2
 - Identification & évaluation des risques professionnels (fiche 12) page 42
 - ❖ Unité de travail : Administratif Sous unités : administration générale, affaires juridiques, finances, page 43-50
 - ❖ Unité de travail : Administratif Sous unités : accueil public, formalité, tourisme, facturation page 51-56
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Espaces verts page page 57-61
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Entretien des bâtiments, travaux de voirie, page 62-65
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : GEMAPI ...page 65-1 à 65-5
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Gardien déchèterie (Maussane les Alpilles) page 66-72
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Gardien déchèterie (Saint Rémy de Pce) page 73-79

AR PREFECTURE 013-241300375-20191210-DEL152_2019 Regu le 11/12/2019	DOCUMENT UNIQUE <i>Evaluation des risques professionnels</i>	FICHE 1 Page 2 / 2
	Sommaire	Date de création : décembre 2017 Date de mise à jour : c:\NG\DUERP.05.2019.V0

- Identification & évaluation des risques professionnels (suite)
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Gardien déchèterie (Saint Etienne du Grès) page 80-86
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Collecte déchets...page 87-93
 - ❖ Unité de travail : police mutualisée page 94-99
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Exploitation des réseaux (Régie eau & assainissement) page 100-106
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Electromécanicien (Régie eau & assainissement) page 107-113
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Assainissement autonome (Régie eau & assainissement)..... page 114-116
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Travaux sur réseaux (Régie eau & assainissement) page 117-123
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Travaux sur réseaux (Régie eau & assainissement) page 117-123
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Gestion des réseaux d'eaux pluviales (Régie eau & assainissement) page 123-1 à 123-5

Deuxième partie : Plan d'actions

- 1- Planification des mesures de prévention et/ou de protection à mettre en place après l'évaluation des risques professionnels (fiche 13) page 124
 - ❖ Unité de travail : Administratif Sous unités : administration générale, affaires juridiques, finances, page 125-127
 - ❖ Unité de travail : Administratif Sous unités : accueil public, formalité, tourisme, facturation page 128-130
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Espaces verts page 131-134
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Entretien des bâtiments, travaux de voirie page 135-136
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités GEMAPI Page 136-1 à 136-4
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Gardien déchèterie (Maussane les Alpilles) page 137-142
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Gardien déchèterie (Saint Rémy de Pce) page 143-148
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Gardien déchèterie (Saint Etienne du Grès) page 149-154
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Collecte déchets page 155-159
 - ❖ Unité de travail : police mutualisée page 160
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Exploitation des réseaux (Régie eau & assainissement) page 161-168
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Electromécanicien (Régie eau & assainissement) page 169-174
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Assainissement autonome (Régie eau & assainissement) page 175-177
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Travaux sur réseaux (Régie eau & assainissement) page 178-183
 - ❖ Unité de travail : techniques Sous unités : Réseaux eaux pluviales..... page 183-1 à 183-4
- 2- Mise à jour du document unique Fiche 14 page 184-186

AR PREFECTURE 013-241300375-20191210-DEL152_2019 Regu le 11/12/2019 EPCI :	DOCUMENT UNIQUE <i>Evaluation des risques professionnels</i>	FICHE 2 Page 2 / 5
	Informations générales	Date de création : décembre 2017 Date de mise à jour : 11/2019 c:\NG\DUERP.05.2019.V0

Liste des adresses des bâtiments & équipements intercommunaux	<p><u>Bâtiment</u></p> <p>23 avenue des Joncades basses – 13210 SAINT REMY DE Pce</p> <p><u>Déchèteries :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déchèterie intercommunale, Route de Saint Martin de Crau, RD 27 - 13520 MAUSSANE LES ALPILLES • Déchèterie intercommunale, Route de Méjade – 13210 SAINT REMY DE PROVENCE • Déchèterie intercommunale, Chemin du cour du Loup - 13103 SAINT ETIENNE DU GRES • Déchèterie intercommunale mobile <p><u>Zone d'activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Zone d'activité de la Massane, les Joncades basses 13210 SAINT REMY DE Pce • Zone d'activité – La Gare – 13210 SAINT REMY DE Pce • Zone d'activité – les Lagettes – 13990 FONTVIEILLE • Zone d'activité - Les grandes terres - 13810 EYGALIERES • Zone d'activité – La Laurade – 13103 SAINT ETIENNE DU GRES • Zone d'activité – Sainte Philomène – 13890 MOURIES • Zone d'activité – Roquerousse/ Capelette – 13520 MAUSSANE LES ALPILLES • Zone d'activité – Les Trébons – 13930 AUREILLE <p><u>Voiries intercommunales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemin de contant –LE PARADOU / FONTVIEILLE • Chemin Du Touret – MAUSSANE / LE PARADOU • Ancienne route d'Arles – Saint Etienne du Grès • Chemin du Pont de Carlin (haut & bas) – MAS BLANC DES ALPILLES/ SAINT ETIENNE DU GRES • Chemin des Anchoys – SAINT ETIENNE DU GRES • Chemin de Pistole - SAINT ETIENNE DU GRES <p><u>Office de tourisme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Office du Tourisme – Avenue des Moulins – 13990 FONTVIEILLE • Bureau d'information tourisme intercommunal – 2 rue du Temple – 13890 MOURIES • Office du Tourisme – Place Jean JAURES – 13210 SAINT REMY DE PROVENCE <p><u>Ouvrages GEMAPI</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lac du Barreau (barrage) – Saint Rémy de Pce • Lac du Peirroou – Saint Rémy de Pce
--	--

AR PREFECTURE EPCI: 013-241300375-20191210-DEL152_2019-DE Regu le 11/12/2019	DOCUMENT UNIQUE <i>Evaluation des risques professionnels</i>	FICHE 5 Page 1 / 1
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DES AUX-LPILLES	Répertoire des activités	Date de création : décembre 2017 Date de mise à jour : 11/2019 <i>c:\NG\DUERP.05.2019.V0</i>

Travaux, taches	Nombre d'agents concernés
Tâches administratives	37
Accueil du public	13
Débroussaillage, taille, tonte, élagage, entretien des espaces verts	2
Entretien des bâtiments, travaux de voiries	
GEMAPI	
Gardiennage déchèteries fixes	6
Collecte des déchets ménagers et assimilés, déchèterie mobile	40
Police mutualisée	1
Exploitation des réseaux eau potable & assainissement	6
Electromécanicien régie de l'eau et de l'assainissement	2
Assainissement autonome	2
Travaux sur réseaux	3
Gestion réseaux eaux pluviales	1

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DES AUX-LILLES**Composition des groupes de travail**Date de création : décembre
2017Date de mise à jour : 11/2019
c:\NG\DUERP.05.2019.V0

UNITE DE TRAVAIL	Sous-unité de travail (le cas échéant)	NOM Prénom	Qualité
Administratif	<ul style="list-style-type: none"> Administration générale Autorisation droits des sols Charges de mission aménagement/ environnement /économie/ déchets Projets pédagogiques 	Hervé ANDREAS Khadija ARABI Matthieu BAMEULE Gérard BEREZIAT Karine BRIAND Aurélien RICO Nadine COMBE Emilie DAVID Stéphane DUBOIS Kristel GAUNELLE Nathalie GILLY Corinne GUINTINI Stéphane JAUBERT Katell LAGNIER Amandine LAMBERT Laurie LEONARD Imane MAHAD Nathalie MANCERON Sandra MARTINEZ Angélique MOUCADEL Céline MOULOUNA Edouard NOLORGUES Jean-Paul PACE Mélanie PENALBA Sabina PICAUD-PIGA Eric PONSON Pierre PRAT Christophe PRINCE Michel RENAUD-BEZOT Céline RIBEYRE Coraline SAIM Julien SAT Léa STROTZIK Eric VIAL Jean-François VIGUIER Mathieu VILLERMY	Comptable territorial Responsable ressources humaines Responsable développement territorial Directeur des services eau & assainissement DGS Chargée affaires juridiques & assemblées administratives Aide comptable Chargé aménagement foncier Responsable exploitation déchets Assistante de gestion administrative Conseillère en prévention Directrice aménagement & développement durable Directeur des services techniques Assistante de gestion administrative Chargée de la commande publique Responsable service déchets Assistant comptable Chargée d'éducation développement durable Responsable service comptabilité Gestionnaire ressources humaines Conseillère du tri DGA Coordonnateur collecte Responsable secrétariat général Chargée de l'accompagnement des entreprises Chargé informatique & réseau Instructeur du droit des sols Directeur adjoint responsable travaux Régies Assistant comptable Comptable territorial Chargée affaires juridiques Directeur adjoint responsable techn & adm Régies Technicienne eau pluviale Coordonnateur entretien & maintenance Facturation & gestion administrative Chargé de mission commerce

Composition des groupes de travail

Date de création : décembre 2017

Date de mise à jour : 11/2019
c:ING/DUERP.05.2019.V0

UNITE DE TRAVAIL	Sous-unité de travail (le cas échéant)	NOM Prénom	Qualité
Administratif	Accueil du public	Lorraine AUBERT Aurélié DANIEL Virginie ZAMORA-LORENTE Julia FERROTIN Corinne VANTALON Karin ONINK Ingrid CACERES Elodie GERBAUD Irwin FOURNIER Mélissa GRES Elodie FERNANDES Clara AUTILLO Jessica ESTEVEZ	Responsable pôle accueil Assistante de gestion administrative Assistante de gestion administrative Conseillère séjour - Bureau d'information tourisme intercommunal de Mouriès office de tourisme Fontvieille office de tourisme Fontvieille Directrice office de tourisme Saint Rémy de office de tourisme de Saint Rémy de Pce office de tourisme de Saint Rémy de Pce office de tourisme de Saint Rémy de Pce office de tourisme de Saint Rémy de Pce office de tourisme de Saint Rémy de Pce office de tourisme de Saint Rémy de Pce
Techniques	Police municipale mutualisée	Louis RUIZ	Responsable police intercommunale
	Espaces verts / entretien bâtiment	Alain BERTRAND Serge PROCIDA	Agent polyvalent Agent polyvalent
	Gestion des milieux aquatiques	Alain BERTRAND Serge PROCIDA Eric VIAL Stéphane JAUBERT	Agent polyvalent Agent polyvalent Coordonnateur entretien & maintenance Directeur des services techniques
	<ul style="list-style-type: none"> Déchèterie fixe Maussane les A. Déchèterie fixe Saint Etienne du Grès Déchèterie Saint Rémy de Pce 	Alain RAYNAL Alexis TURCI André LEGAZ Cyril ROULLET Denis GAUTIER Amandine ROSSI	Agent déchèterie Agent polyvalent déchets Agent polyvalent déchets Agent déchèterie Agent déchèterie Agent déchèterie
	Déchèterie mobile	Anthony MULOT Franck SOLER	Chauffeur déchèterie mobile Coordonnateur déchèteries

Composition des groupes de travail

Date de création : décembre 2017

Date de mise à jour : 11/2019
c:\ING\DUERP.05.2019.V0

UNITE DE TRAVAIL	Sous-unité de travail (le cas échéant)	NOM Prénom	Qualité
Techniques	Collecte déchets	Valentin ANDREO Hubert BARTHELEMY Thomas BEBEN Jérémy BEGUIN David BERTAUD Jamel BOUKRAA Julien BRAVO Frédéric BRUGUERS Thibeault CAMPAGNOLO André CANOVAS David CARLE François CONTRERAS Maxime EPIARD Philippe EVRAD Philippe FANTINI Adrien FROESEL Manuel GARCIA Laurent GARCIN Patrick GILLY Damian GONZALES Jean-François GROS Laurent GUIDEZ Pierre LATTES Jordan LEGUILLERMIC Johann LIANO Adrien LUCCHESI Jean-Paul MAGNO CAVALLO Patrick MARTINEZ Pédro NAJAS Michel NAJAS JULLIAN Kévin OLLIVIER Bruno POURROT Robert PUECH Jason REINERT David REZOUALI Olivier SOLIER Jean-Marc SOULIER Bruno THOMASSIN Anthony VANNI	Agent polyvalent déchets Agent de collecte Agent de collecte Agent de collecte Agent/ chauffeur de collecte Agent polyvalent déchets Agent polyvalent déchets Agent de collecte Agent de collecte Chauffeur collecte Agent de collecte Agent/chauffeur collecte Agent de collecte Agent de collecte Chauffeur collecte Agent polyvalent déchets Agent/chauffeur collecte Chauffeur collecte Chauffeur collecte Agent de collecte Chauffeur collecte Agent de collecte Agent polyvalent déchets Agent/chauffeur collecte Agent/chauffeur collecte Agent polyvalent déchets Agent de collecte Chauffeur collecte Agent polyvalent déchets Agent de collecte Agent de collecte Agent polyvalent déchets chauffeur Chauffeur collecte Agent/chauffeur collecte Agent de collecte Chauffeur collecte Agent polyvalent déchets chauffeur Chauffeur collecte Chauffeur collecte

AR PREFECTURE 013-24130476-20191210-DEL152_2019 Regu le 11/12/2019	DOCUMENT UNIQUE <i>Evaluation des risques professionnels</i>	FICHE 7 Page 4 / 4
	Composition des groupes de travail	Date de création : décembre 2017 Date de mise à jour : 11/2019 c:\NG\DUERP.05.2019.V0

UNITE DE TRAVAIL	Sous-unité de travail <i>(le cas échéant)</i>	NOM Prénom	Qualité
Assainissement & Eau	Exploitation des réseaux	Rémy DAVID Rémy GOUPIL Julien MORIN Christophe BALP Daniel ROMANO Sébastien SANCHE Morgan TORDEUX	Agent d'exploitation Agent d'exploitation Agent d'exploitation Agent d'exploitation Responsable ouvrages épuration Agent d'exploitation Agent de distribution
	Electromécanicien	Christophe BALCELLS Frédéric BOYER	Electromécanicien Electromécanicien
	Assainissement autonome	Raphael HUGUENIN Nathalie TURINI	Agent d'assainissement autonome Technicienne d'assainissement autonome
	Travaux sur réseaux	Othmen HANTOUTI Malik MARTINE Yannick OLIVER	Coordonnateur travaux Agent d'exploitation plombier Agent d'exploitation plombier
	Réseaux eaux pluviales	Léa STROTZIK	Technicienne eaux pluviales

AR PREFECTURE 013-241300375_20191210-DEL152_2019 Regu le 11/12/2019	DOCUMENT UNIQUE <i>Evaluation des risques professionnels</i>	FICHE 11 Page 1 / 11
	Unité de travail – fiche descriptive	Date de création : décembre 2017 Date de mise à jour : 11/2019 c:\NG\DUERP.05.2019.V0

UNITE DE TRAVAIL	Administratif
Sous-unités de travail <i>(le cas échéant)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Administration générale, ressources humaines, gestion/finances/comptabilité, affaires juridiques, autorisation droits des sols, chargés de mission (aménagement, environnement, économie, déchets, réseaux), encadrement services techniques/régies
Nombre d'agents	37
Activités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Activités administratives (formalités, régies, administration générale, ressources humaines, gestion, finances, comptabilité, affaires juridiques) ➤ Contacts avec divers intervenants (physiques ou téléphoniques) ➤ Travail sur écran ➤ Prise de note, classement, rangement administratif, archivage, reprographie, ➤ Installation, manipulation de matériels informatiques, maintenance ➤ Relation avec les élus ➤ Surveillance et contrôle des travaux ➤ Déplacements en véhicule ou à pieds (réunions, formations, trésor public, poste) ➤ Inventorier l'ensemble des équipements situés sur le réseau d'assainissement des eaux pluviales ➤ Assurer la gestion et le suivi de l'ensemble des systèmes d'assainissements pluviaux ➤ Elaborer et gérer les contrats de maintenance et d'entretien ➤ Mettre en place les autorisations de déversement des abonnés non domestiques
Lieu de travail	Siège social, territoire communautaire
Principaux matériels / produits / véhicules et engins utilisés	Bureaux équipés de mobiliers, matériels informatiques, téléphones, armoires de rangement, équipements coupants (ciseaux, massicot, agrafeuses ...) Véhicules administratifs mis à disposition du personnel (fiches de réservation)

AR PREFECTURE EPCI: 013-241300375-20191210-DEL152_2019 Regu le 11/12/2019	DOCUMENT UNIQUE <i>Evaluation des risques professionnels</i>	FICHE 11 Page 11-1/ 11
	Unité de travail – fiche descriptive	Date de création : novembre 2019 Date de mise à jour : c:\NG\DUERP.05.2019.V0

UNITE DE TRAVAIL	Assainissement & Eau
Sous-unités de travail <i>(le cas échéant)</i>	Technicien eaux pluviales
Nombre d'agents	1
Activités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la gestion et le suivi de l'ensemble des systèmes d'assainissement pluviaux ➤ Organiser les activités de contrôle, de maintenance, d'entretien de l'ensemble des infrastructures communautaires (suivi de la prestation curage, inspections télévisée, nettoyage des ouvrages spécifiques du réseau) ➤ Réaliser des diagnostics ➤ Assurer l'exploitation dans le respect des règles juridiques et réglementaires ➤ Analyser les dysfonctionnements hydrauliques des eaux pluviales et proposer des solutions d'amélioration ➤ Programmer, superviser et coordonner les travaux effectués en régie et des opérations externalisées
Lieu de travail	Territoire communautaire
Principaux matériels / produits / véhicules et engins utilisés	Véhicules administratifs

AR PREFECTURE 013-241300375-20191210-DEL152_2019 Regu le 11/12/2019	DOCUMENT UNIQUE <i>Evaluation des risques professionnels</i>	FICHE 11 Page 11-2 / 11
	Unité de travail – fiche descriptive	Date de création : novembre 2019 Date de mise à jour : c:\NG\DUERP.05.2019.V0

UNITE DE TRAVAIL	Techniques
Sous-unités de travail (le cas échéant)	Gestion des milieux aquatiques
Nombre d'agents	4
Activités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tournées de routine pour visualiser l'état des ouvrages et espaces des milieux aquatiques ➤ Intervention et maîtrise du développement de la végétation autour des ouvrages ➤ Petites réparations de génie civil ➤ Mise en service des dispositifs d'évacuation des eaux ➤ Prises de mesures des débits d'écoulements d'eau (surverse) ➤ Valorisation du site (entretien, nettoyage ...)
Lieu de travail	Territoire communautaire
Principaux matériels / produits / véhicules et engins utilisés	Véhicules administratifs, petits outillages

FICHE 12

c:\NG\DU\ERG\05.2019\VO

Date de création : décembre 2017

Date de mise à jour : novembre 2019

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels

Indication et évaluation des risques professionnels

EPCI :



Risque brut :

R 1 : Risque mineur

R 2 : Risque secondaire

R 3 : Risque important

R 4 : Risque très important

Priorité basse

Priorité moyenne

Priorité haute

Risque net :

- administration générale (secrétariat, direction générale...)

- affaires juridiques

- autorisation droits des sols

- réseaux eaux pluviales

- finances, comptabilité, gestion
- ressources humaines
- chargés de mission aménagement/environnement/
économie/déchets

UNITE DE TRAVAIL : ADMINISTRATIF

Sous-unités de travail:

Tâches	Risques	Dommages (lésions, atteintes à la santé)	Estimation du risque		Mesures de prévention existantes	Cotation Maitrise	Evaluation du risque NET	Mesures de prévention à mettre en place
			Gravité 1 à 4	Fréquence 1 à 4				
Bruit émis de façon continue lié aux conversations des collègues et/ou des usagers (2 bureaux par bureaux, communications téléphoniques, bureaux à proximité de copieurs).	liés au bruit	inconfort, gêne, entrave à la communication, fatigue auditive, perception d'accouphènes, problème de concentration, erreurs subséquentes	2	2	- espacements de certains postes de travail pour éviter la co-activité (regroupement par corps de métiers si possible) - moduler sa voix au téléphone - réduction de l'intensité des sonneries de téléphone - pour les conversations longues, entretien, rendez-vous s'isoler en salle de réunion ou dans un bureau inoccupé - cloisonnement des machines (local spécifique copieur)	0,5	2	- proposition de casques téléphoniques sans fil - aménagement de bureaux cloisonnés avec possibilité de fermeture (éviter la diffusion du bruit) - respecter le travail de ses collègues en évitant les discussions dans les couloirs (résonnance)

EPCI :



DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels

Indication et évaluation des risques professionnels

FICHE 12

c:\ING\DUERP_05.2019.V0

Date de création : novembre 2019

Date de mise à jour :

Risque brut :

R 1 : Risque mineur

R 2 : Risque secondaire

R 3 : Risque important

R 4 : Risque très important

Priorité basse

Priorité moyenne

Priorité haute

Risque net :

UNITE DE TRAVAIL :

Technique

Sous-unités de travail:

GEMAPI

Tâches	Risques	Dommmages (lésions, atteintes à la santé)	Estimation du risque		Evaluation du risque BRUT	Mesures de prévention existantes	Cotation Maitrise	Evaluation du risque NET (résiduel)	Mesures de prévention à mettre en place
			Gravité 1 à 4	Fréquence 1 à 4					
Utilisation d'équipements pouvant générer du bruit (tondeuse, tronçonneuse, débroussaillieuse, compresseur ...)	liés au bruit	inconfort, gêne, entrave à la communication, fatigue auditive, perception d'accouphènes, problème de concentration, trouble de l'attention	2	1	2	- lors de l'acquisition choix de matériel moins bruyant - port obligatoire de protecteurs individuels contre le bruit (casques anti bruit) - sensibilisation au risque bruit	0,3	0,6	Fiche sécurité au poste de travail (débroussaillieuse, tondeuse, tronçonneuse, soufflant, compresseur)
Travail en extérieur: exposition aux ambiances thermiques chaudes et froides, aux intempéries	liés aux ambiances thermiques	<u>chaleur</u> : déshydratation, crampes, insolation, épuisement, coup de chaleur <u>froid</u> : inconfort, perte de dextérité, hypothermie, engelures, TMS chaleur et froid : inconfort, maladies, sensibilisation aux épisodes viraux saisonniers	2	1	2	- organisation des horaires de travail en fonction des conditions climatiques (plages horaires décalées pour les chantiers d'été) - eau potable à disposition (chantier extérieur) - accès à des boissons chaudes ou fraîches en fonction du temps (au CTM) - EPI : vêtements de travail chaud (parka 4 en 1, tenue de pluie, bonnets ...) en hiver et léger en été (tee-shirt, casquettes, ...) renouvelés dès que besoin	0,3	0,6	Prévoir un stock d'eau suffisant réservé aux agents travaillant sur chantier à l'extérieur (acquisition de gourdes pour limiter l'impact des bouteilles plastiques sur l'environnement)


Tâches	Risques	Dommmages (lésions, atteintes à la santé)	Estimation du risque		Evaluation du risque BRUT Priorités 1 à 16	Mesures de prévention existantes	Cotation Maitrise	Evaluation du risque NET (résiduel)	Mesures de prévention à mettre en place
			Gravité 1 à 4	Fréquence 1 à 4					
Exposition aux rayonnements du soleil	liés aux rayonnements	brûlures, coup de soleil, lésions oculaires, lésions cutanées	2	1	2	- port de casquettes et de lunettes recommandées - adaptation des horaires (plages horaires décalés pour les chantiers d'été)	0,3	0,6	
Déplacements à pied sur des surfaces présentant des différences de niveaux et pouvant être glissantes (verglas, chaussées déformées, sols boueux, herbe humide ...), trébuchements, heurts ou autres perturbations du mouvement	de chutes de plain pied	traumatisms, plaies	1	1	1	- port obligatoire de chaussures de sécurité anti dérapantes - utilisation de matériels télescopiques permettant un travail depuis le sol	0,3	0,3	Ranger ses outils de travail en sécurité lors du dépôt au sol (se mettre en sécurité par rapport à une circulation sur voirie)
Travail en dessous d'arbre lors des activités de taille et de débroussaillage. Utilisation d'un local de stockage encombré de matériels divers	liés à l'effondrement et aux chutes d'objets	traumatisms, plaies, heurt, écrasement	2	1	2	- réorganisation du local de stockage - reconnaissance des lieux d'intervention afin de bien se positionner	0,3	0,6	Maintenir un rangement régulier du local de stockage
- Travail à proximité de la voie publique (bordure de route) -Utilisation de véhicule de service (véhicules légers, camions bennes) - Déplacement sur les différents chantiers (conduite de véhicule)	routier	traumatisms, plaies	3	1	3	- matériels à disposition (plots, barrières, panneau de signalisation ..) prévu dans la fiche de travail - 1 agent formé à la signalisation temporaire de chantier - véhicule utilitaire léger équipé de bandes de signalisation réfléchissantes +triangle tri flash+ gyrophare - port des EPI (pantalon + tee-shirt haute visibilité; tenue hiver haute visibilité) - maintenance des véhicules, vérifications périodiques (extincteurs) contrôles techniques - organisation des chantiers - vérification des permis de conduire (attestation sur l'honneur de la validité des permis + points)	0,5	1,5	- revoir signalisation temporaire de chantier (formation) - sensibilisation aux risques routiers - prévoir des fiches de travail plus précises comprenant la signalisation de chantier à adopter, les zones dites délicates (ex. présence de gravat), plan de la zone d'intervention

Tâches	Risques	Dommages (lésions, atteintes à la santé)	Estimation du risque		Évaluation du risque BRUT Priorités 1 à 16	Mesures de prévention existantes	Cotation Maîtrise	Évaluation du risque NET (résiduel)	Mesures de prévention à mettre en place
			Gravité 1 à 4	Fréquence 1 à 4					
<ul style="list-style-type: none"> - Manipulation de produits pétroliers et d'huile pour les équipements de tonde, de débroussaillage, de tronçonnage et de taille - Exposition au gaz - Échappement des véhicules lors du travail réalisé à proximité de la voie publique ainsi qu'aux gaz des équipements fonctionnant avec du carburant - Exposition aux poussières (bois) lors des différentes activités d'entretien des espaces verts 	<p>chimiques (poussières, gaz, liquides...)</p>	<p>atteintes respiratoires, cutanées, neurologiques, hématoLOGIQUES, digestives dont l'origine est : irritative, allergique, toxique</p>	3	1	3	<ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition de masques respiratoires et de gants de manipulation - limitation des quantités stockées 	0,5	1,5	<ul style="list-style-type: none"> - prévoir une fiche expliquant le dosage pour les mélanges essence/huile - fiche sécurité au poste de travail (débroussailluse, tondeuse, tronçonneuse, soufflant)
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de machines et d'outils coupants pour la tonde, le débroussaillage, le tronçonnage et la taille (contact avec les organes en mouvement, risque de projection de copeaux de bois lors du tronçonnage ...) - Utilisation de matériels projetant des matières (désherbeur coupe-fil ...) 	<p>liés aux matériels et aux outils de travail</p>	<p>douleurs, brûlures, plaies et traumatismes (coupures avec lésions cutanées et tendineuses, sectionnement de membres), atteintes oculaires (corps étrangers) cutanées ou respiratoires par les fumées ou les poussières, risques d'infections, TMS. Projection de petits objets (cailloux, poussières, bouteilles au niveau des jambes, visage)</p>	2	1	2	<ul style="list-style-type: none"> - matériels conformes et vérifiés - EPI (casque forestier avec visière et protections auditives, chaussures de sécurité anti-coupures, gants anti-coupures, pantalon et manchons anti-coupure ...) - mise à disposition de troussees de secours + troussees membres sectionnés vérifiées régulièrement par bâtiment et par véhicule de services/engins - matériels armés aux véhicules lors des déplacements - suivi du matériel utilisé (carnet d'entretien) 	0,5	1	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir une vérification annuelle du matériel par une personne compétente (maintenance auprès de fournisseurs de matériels) - formation SST - Mise en place à partir des notices d'instruction du matériel des consignes d'utilisation de sécurité pour les équipements - mise à disposition de nettoyant pour les mains dans les véhicules (hygiène sur les chantiers)

Tâches	Risques	Dommages (lésions, atteintes à la santé)	Estimation du risque		Evaluation du risque BRUT Priorités 1 à 16	Mesures de prévention existantes	Cotation Maitrise	Evaluation du risque NET (résiduel)	Mesures de prévention à mettre en place
			Gravité 1 à 4	Fréquence 1 à 4					
- réalisation de gestes répétitifs - port de charges pouvant être lourdes (équipement de travail à charger ou décharger des véhicules, poids de la débroussailluse, déchets verts ...) - position debout prolongée - contraintes posturales - vibration des outils utilisés	liés à l'activité physique	fatigue, douleurs dorsolombaires et articulaires, traumatismes, plaques, TMS	3	1	3	- pauses régulières - diversifications des tâches de travail - rampe de chargement (pour la tondeuse sur la remorque), dispositif de sangles pour améliorer le port du matériel - tenir compte de l'exposition aux vibrations lors de tout nouvel achat d'équipement	0,3	0,9	- formation PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) - pour de grande surface, privilégier le travail mécanique au travail manuel (utilisation de tracteur faucardeur)
Travail en extérieur: exposition à des pollens, plantes allergènes, piqures d'insectes. Exposition aux agents biologiques infectieux lors d'interventions à proximité d'eaux usées,	liés aux agents biologiques et infectieux	infections virales, bactériennes ou parasitaire, réactions allergiques	1	1	2	- contrôle par médecine du travail de la mise à jour régulière des vaccins - véhicules équipés de trousse à pharmacie - mise à disposition de 1/2 masque respiratoire	0,3	0,6	Sensibilisation au risque infectieux (hygiène, sécurité face aux agents biologiques, bonnes pratiques à mettre en place)
Stockage et transport de produits pétroliers, d'huile	d'incendie et d'explosion	brûlure, blessures	2	1	2	- véhicules équipés d'extincteurs (vérifications périodiques) - stockage de l'essence utilisée pour le matériel portatif en extérieur de cabine - véhicules équipés de trousse de secours	0,7	1,4	- formation des agents à : la manipulation des extincteurs, sensibilisation sur la conduite à tenir en cas d'incendie (définition de rôles, évacuation), aux premiers secours avec mise à jour régulière des connaissances (formation SST) - 2 récipients homologués pour stockage et transport de carburant (graduations visibles, bec verseur, entonnoir) - récipient clairement identifié faisant apparaître le type de carburant transporté et porté l'étiquette classe 3 - recommandations pour le stockage au magasin "espaces verts" - mise à disposition de gants pour manipulation des produits pétroliers, 1/2 masque respiratoire
Agressivité des riverains mécontents	d'agressions physiques ou verbales	stress, traumatismes physiques et/ou psychologiques	1	1	1	Courtoisie des agents intervenant sur les sites	0,3	0,3	

Tâches	Risques	Dommages (lésions, atteintes à la santé)	Estimation du risque		Evaluation du risque BRUT	Mesures de prévention existantes	Cotation Maitrise	Evaluation du risque NET (résiduel)	Mesures de prévention à mettre en place
			Gravité 1 à 4	Fréquence 1 à 4					
<ul style="list-style-type: none"> - Surcharge de travail liée à l'absentéisme - Modification du planning pour faire face aux urgences - Ordre/contre ordre émanant de responsables différents 	RPS	stress, traumatismes psychologiques (anxiété, syndrome dépressif ...)	1	1	1	<ul style="list-style-type: none"> - personnel affecté exclusivement aux postes des espaces verts - planification des travaux en concertation avec les responsables de chantiers - pas de contrainte de temps de réalisation marquée - fiche de travail donnée par le responsable aux agents avant chaque prise de nouveaux chantiers (lieu d'intervention, instruction d'exécution, matériels à prendre, numéros d'urgence, retour d'informations, météo) 	0,3	0,3	Fiche de travail donnée par le responsable aux agents avant chaque prise de nouveaux chantiers devront être complétées (ex. : informations plus précises sur la zone d'intervention (plan, photos début/fin de chantier....))
Travail seul quand répartition des agents sur plusieurs chantiers	lié au travail isolé	stress excessif, mal être, risque d'agression aux conséquences physiques et psychologiques	1	1	1	<ul style="list-style-type: none"> - planification et organisation des tâches afin d'éliminer ou limiter les situations de travailleurs isolés (travail en binôme) - coordinateur chantier en contact téléphonique avec l'agent isolé (il récupère l'agent à la fin du chantier, se déplace pour voir l'agent) 	0,5	0,5	Limitier au maximum les chantiers avec agent intervenant tout seul
<ul style="list-style-type: none"> - Les agents mangent ponctuellement sur place mais sont le plus souvent en extérieur pour déjeuner - Les agents se changent sur place 	liés à l'hygiène	infection, intoxication, allergies	1	2	2	<ul style="list-style-type: none"> - 2 douches à disposition (WC, lavabo ...) - entretien 2 fois par semaine des locaux - ventilation mécanique permanente (VMC) dans les locaux sanitaires (vérifications périodiques) - 1 local cuisine à disposition dans les locaux (plaque cuisson, réfrigérateur ...) - 1 vestiaire avec casiers individuels à disposition 	0,3	0,6	Mise à disposition de nettoyeur pour les mains dans les véhicules (hygiène sur les chantiers)

EPCI :



DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels

FICHE 12

C:\MG\DI\EXP\05_2019_V0

013-241300375-20191210-DEL152_2019-DE
Regu le 11/12/2019

AR PREFECTURE

Date de création : novembre 2019

Date de mise à jour :

- Risque brut :
- R 1 : Risque mineur
 - R 2 : Risque secondaire
 - R 3 : Risque important
 - R 4 : Risque très important
- Risque net :
- Priorité basse
 - Priorité moyenne
 - Priorité haute

UNITE DE TRAVAIL : Technique

Sous-unités de travail Exploitation réseaux eaux pluviales

Tâches	Risques	Dommages (lésions, atteintes à la santé)	Estimation du risque		Evaluation du risque BRUT	Mesures de prévention existantes	Cotation Maitrise	Evaluation du risque NET (résiduel)	Mesures de prévention à mettre en place
			Gravité 1 à 4	Fréquence 1 à 4					
Exposition aux substances toxiques présentes dans les effluents lors des opérations d'ouverture des réseaux	liés aux agents biologiques et infectieux	irritation, brûlure, allergie	3	1	3	<ul style="list-style-type: none"> - utilisation d'outils adaptés afin de supprimer le contact direct avec les objets et déchets contaminés - port obligatoire des EPI (vêtements, gants résistants à la coupure, masque type FFP2, lunettes masques) - contrôle par médecine du travail de la mise à jour régulière des vaccins - véhicules et bâtiments équipés de trousseaux de premiers secours avec lingettes désinfectantes - mise à disposition de douches et de vestiaires 	0,7	2,1	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un livret d'accueil exposant l'hygiène, la santé et la sécurité au travail (incluant les missions, les risques et recommandations) - mise à disposition de nettoyeur pour les mains dans les véhicules (hygiène sur les chantiers) - mise à disposition d'accessoires d'hygiène (savons bactéricides, brosse à ongles, moyen de séchage pour les mains...) - sensibiliser les agents aux risques biologiques aux bonnes pratiques d'hygiène (respect des règles sanitaires et d'hygiène) - proposition de campagne de vaccination contre la leptospirose prise en compte par l'employeur (en partenariat avec le médecin de prévention)

Evaluation unité de travail : Technique - Exploitation des réseaux d'eaux pluviales

Tâches	Risques	Dommages (lésions, atteintes à la santé)	Estimation du risque		Evaluation du risque BRUT Priorités 1 à 16	Mesures de prévention existantes	Cotation Maîtrise	Evaluation du risque NET (résiduel)	Mesures de prévention à mettre en place
			Gravité 1 à 4	Fréquence 1 à 4					
<ul style="list-style-type: none"> - lors de l'ouverture pour recherche de réseaux d'eaux pluviales, possibilité de travail à proximité de réseaux avec une atmosphère mal ou pas ventilé pouvant devenir toxique (gaz) - travail à proximité de regards d'assainissement, postes de relèvement (dégagement de biogaz) 	<ul style="list-style-type: none"> chimiques (poussières, gaz, liquides...) 	<ul style="list-style-type: none"> intoxication, décès, atteintes respiratoires, cutanées, neurologiques, hématologiques, digestives dont l'origine est : irritative, allergique, toxique, CMR 	2	1	2	<ul style="list-style-type: none"> - organisation du travail afin de supprimer ou limiter l'exposition aux produits chimiques - ventiler les lieux avant toute intervention pour éviter l'accumulation des gaz 	0,3	0,6	
<ul style="list-style-type: none"> - Port de charges pouvant être lourdes et encombrantes (soulèvement de plaque du réseau (tampons, regards)) 	<ul style="list-style-type: none"> liés à l'activité physique 	<ul style="list-style-type: none"> gêne, fatigue visuelle, TMS 	2	2	4	<ul style="list-style-type: none"> - port des charges les plus lourdes en groupe, privilégier le travail en binôme - manutention des tampons par outils adaptés - port des EPI (pantalons - avec renfort genoux pour les agents de relève- + tee-shirt haute visibilité; tenue hiver haute visibilité) 	0,5	2	<ul style="list-style-type: none"> - formations : PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique), SST - utilisation de matériel de manutentions adaptées

AR PREFECTURE

013-241300375-20191210-DEL152_2019-DE
Révisé le 11/12/2019

Tâches	Risques	Dommages (lésions, atteintes à la santé)	Estimation du risque		Evaluation du risque BRUT		Mesures de prévention existantes	Cotation Maitrise	Evaluation du risque NET (résiduel)	Mesures de prévention à mettre en place
			Gravité 1 à 4	Fréquence 1 à 4	Priorités 1 à 16					
-l'opérateur est exposé aux nuisances sonores lors de la circulation d'engins de chantier ou utilisation d'outils bruyants (piolet utilisé pour frapper les tampons afin de faciliter leur ouverture)	liés au bruit	inconfort, gêne, entrave à la communication, fatigue auditive, perception d'accouphènes, problème de concentration, erreurs subséquentes	1	1	1		- mise à disposition et utilisation de protecteur individuel contre le bruit adapté à l'activité	0,3	0,3	- sensibilisation des agents au risque du bruit
- lors de l'ouverture de tampons, lorsque l'agent se penche pour voir l'état des réseaux eaux pluviales (état des lieux) - lors des déplacements sur les chantiers (tranchées)	de chutes de hauteur	glissades, heurts	3	1	3		- interventions sur chantier accompagnées du personnel entreprise	0,5	1,5	- préparer les interventions pour éviter le travail isolé sur les chantiers à risque (chute de hauteur)
- déplacement sur site ou voie publique avec dénivellation, conditions climatiques et port de charges lourdes et encombrantes - circulation sur des surfaces pouvant être encombrées par des matériaux, matériels	de chutes de plain pied	glissades, heurts	1	1	1		- mise à disposition de chaussures/bottes à semelles antidérapantes	0,5	0,5	- garder les voies de circulation non encombrées

Tâches	Risques	Dommages (lésions, atteintes à la santé)	Estimation du risque		Evaluation du risque BRUT		Mesures de prévention existantes	Cotation Maitrise	Evaluation du risque NET (résiduel)	Mesures de prévention à mettre en place
			Gravité 1 à 4	Fréquence 1 à 4	Priorités 1 à 16					
Exposition aux chutes d'objets et d'outils se trouvant au bord de l'ouverture donnant accès au réseau	liés à l'effondrement et aux chutes d'objets	heurts, écrasement	2	1	2		Préparer et organiser son chantier (placement du véhicule, outillages rangés ...)	0,3	0,6	Véifier à la bonne organisation du chantier, éviter la précipitation et la sortie intempestive d'outils
- utilisation de crochets pour ouvrir les tampons	liés aux matériels et aux outils de travail	douleurs, brûlures, plaies et traumatismes (coupures avec lésions cutanées et tendineuses, sectionnement de membres), atteintes oculaires (corps étrangers) cutanées ou respiratoires par les fumées ou les poussières, risques d'infections,	2	2	4		- utilisation d'outils adaptés, d'EPI (gants, lunettes protection ...)	0,7	2,8	
- intervention sur le réseau en bordure de route	routier	collision, blessures, décès	3	2	6		- organisation des chantiers afin de supprimer ou limiter au maximum l'exposition à la circulation routière - port obligatoire de vêtements haute visibilité classe 2 minimum - vérification des permis de conduire (attestation sur l'honneur de la validité des permis + points) - maintenance des véhicules, vérifications périodiques (extincteurs) contrôles techniques	0,5	3	-formation sur la signalisation temporaire de chantier - utiliser un véhicule de service équipé de gyrophare, panneau AK 5 tri-flash et de bandes rétro-réfléchissantes lors des interventions sur le réseau en bordure de route - prévoir fiches de procédures sur la signalisation temporaire de chantier (schémas types d'interventions en bordure de route : balisage et protection de la zone d'intervention) - sensibilisation au risque routier - établir un protocole de communication (interdire le téléphone et le kit main libre au volant, mettre en place des règles d'appels ...) - mettre en place une vérification annuelle des kits de sécurité présents dans les véhicules (triangle, gilet)



Tâches	Risques	Dommages (lésions, atteintes à la santé)	Estimation du risque		Evaluation du risque BRUT Priorités 1 à 16	Mesures de prévention existantes	Cotation Maitrise	Evaluation du risque NET (résiduel)	Mesures de prévention à mettre en place
			Gravité 1 à 4	Fréquence 1 à 4					
- imprécision des objectifs, des interventions (informations floues, inexactes) - multiplicité des lieux de travail	RPS	stress excessif, mal être, épuisement, absentéisme	2	1	2	- privilégier le travail en équipe - chaque agent dispose d'un téléphone portable	0,3	0,6	- réorganiser et planifier les tâches des agents afin d'éliminer (supprimer le travail isolé pour tous les travaux d'urgence) ou limiter les situations de travailleurs isolés (ex. travail en binôme) à défaut mise à disposition d'un DATI (dispositif d'aide au travailleur isolé) - si le travail isolé ne peut être supprimé mettre en place une procédure permettant d'établir des contacts réguliers avec le travailleur isolé (contacts téléphoniques par ex.)
Travail en extérieur : exposition aux ambiances thermiques chaudes et froides, aux intempéries	liés aux ambiances thermiques	chaleur : déshydratation, crampes, insolation, épuisement, coup de chaleur froid : inconfort, perte de dextérité, hypothermie, engelures, TMS chaleur et froid : inconfort, maladies.	2	1	2	- Accès à des boissons chaudes et/ou fraîches (eau, café ...) - mise à disposition des EPI adaptés aux conditions climatiques : vêtement de travail chaud (parka 4 en 1, tenue de pluie, bonnets ...) en hiver et léger en été (tee shirt, casquettes, ...) - local chauffé et/ou climatisé	0,3	0,6	- sensibiliser les agents sur les risques liés au froid et aux fortes chaleurs - aménagement des horaires de travail sur les postes de relève lorsque cela est possible (horaires d'été)



Tâches	Risques	Dommages (lésions, atteintes à la santé)	Estimation du risque		Evaluation du risque BRUT	Mesures de prévention existantes	Cotation Maitrise	Evaluation du risque NET (résiduel)	Mesures de prévention à mettre en place
			Gravité 1 à 4	Fréquence 1 à 4					
Intervention seul dans les réseaux d'eaux pluviales	lié au travail isolé	stress excessif, mal être, risque d'agression aux conséquences physiques et psychologiques	3	1	3	- planification et organisation des tâches afin d'éliminer ou limiter les situations de travailleurs isolés (travail en binôme en fonction de la dangerosité des tâches réalisées) - utilisation de système DATI (dispositif d'alerte pour travailleur isolé) - l'ensemble des agents est équipé de téléphones portables	0,5	1,5	- interdiction du travail isolé pour tous travaux dangereux - mise en place de procédures organisationnelles pour garantir la sécurité et la protection des agents positionnés et travailler isolés (notamment lors d'astreintes) - revoir les équipements en système DATI s'ils ne fonctionnent pas satisfaitement et rendre obligatoire leur utilisation
Intervention dans les réseaux à proximité de lieux souillés (assainissement)	liés à l'hygiène	infection, intoxication, allergies	1	1	1	- utilisation de vêtements EPI lors d'intervention	0,7	0,7	- sensibilisation aux risques infectieux (lavage des mains réguliers ne pas manger boire ou fumer à proximité des installations et des produits) - mettre à disposition un moyen de se laver et de se désinfecter les mains dans les véhicules (hygiène sur les chantiers) - prévoir une procédure de nettoyage des EPI par le prestataire en cas de besoin de la CCVBA
Relation conflictuelle avec certains usagers, agressions possibles par des usagers notamment en cas d'interventions trop longues	d'agressions physiques ou verbales	souffrance physique et morale	1	1	1	- présence de collègues à proximité - expérience, retour du terrain (ne pas s'énerver)	0,3	0,3	- sensibilisation à la gestion des conflits (agressions verbales & physiques) - formation à la gestion des personnes agressives, de situations conflictuelles, (technique de négociation, de communication)

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels

Plan d'action de prévention

EPCI :



FICHE 3

c:\NG\DU_RA 05.2019\10

Date de création : 07 novembre 2019

Date de mise à jour : 13/11/2019

AR PREFECTURE

0191241100057-2019-DE
Reçu le 11/11/2019

Priorité basse

Priorité moyenne

Priorité haute

UNITE DE TRAVAIL : Technique

Sous-unités de travail : GEMAPI

Ordre de priorité	Risque net (résiduel)	Situations dangereuses identifiées	Risques	Mesures de prévention envisagées	Date prévisionnelle d'exécution	Personnes chargées de la réalisation	Observations, commentaires
1	1,5	<ul style="list-style-type: none"> - Travail à proximité de la voie publique (bordure de route) - Utilisation de véhicule de service (véhicules légers, camions bennes) - Déplacement sur les différents chantiers (conduite de véhicule) 	routier	<ul style="list-style-type: none"> - revoir signalisation temporaire de chantier (formation) - sensibilisation aux risques routiers - prévoir des fiches de travail plus précises comprenant la signalisation de chantier à adopter, les zones dites délicates (ex. présence de gravat), plan de la zone d'intervention 	Courant 2020	Responsable service technique + conseiller prévention	
1	1,5	<ul style="list-style-type: none"> - Manipulation de produits pétroliers et d'huile pour les équipements de tonde, de débroussaillage, de tronçonnage et de taille - Exposition au gaz d'échappement des véhicules lors du travail réalisé à proximité de la voie publique ainsi qu'aux gaz des équipements fonctionnant avec du carburant - Exposition aux poussières (bois) lors des différentes activités d'entretien des espaces verts 	chimiques (poussières, gaz, liquides...)	<ul style="list-style-type: none"> - prévoir une fiche expliquant le dosage pour les mélanges essence/huile - fiche sécurité au poste de travail (débroussailluse, tondeuse, tronçonneuse, soufflant) 	Courant 2020	Responsable service technique + conseiller prévention	

Ordre de priorité	Risque net (résiduel)	Situations dangereuses identifiées	Risques	Mesures de prévention envisagées	Date prévisionnelle d'exécution	Personnes chargées de la réalisation	Observations, commentaires	
2	1,4	Stockage et transport de produits pétroliers, d'huile	d'incendie et d'explosion	<ul style="list-style-type: none"> - formation des agents à : la manipulation des extincteurs, sensibilisation sur la conduite à tenir en cas d'incendie (définition de rôles, évacuation), aux premiers secours avec mise à jour régulière des connaissances (formation SST) - 2 récipients homologués pour stockage et transport de carburant (graduations visibles, bec verseur, entonnoir) - récipient clairement identifié faisant apparaître le type de carburant transporté et porté l'étiquette classe 3 - recommandations pour le stockage au magasin "espaces verts" - mise à disposition de gants pour manipulation des produits pétroliers, 1/2 masque respiratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - formation des agents à : la manipulation des extincteurs, sensibilisation sur la conduite à tenir en cas d'incendie (définition de rôles, évacuation), aux premiers secours avec mise à jour régulière des connaissances (formation SST) - 2 récipients homologués pour stockage et transport de carburant (graduations visibles, bec verseur, entonnoir) - récipient clairement identifié faisant apparaître le type de carburant transporté et porté l'étiquette classe 3 - recommandations pour le stockage au magasin "espaces verts" - mise à disposition de gants pour manipulation des produits pétroliers, 1/2 masque respiratoire 	Courant 2020	Responsable service technique + conseiller prévention	AR PREFECTURE 013-300375-20191210-DEL152_2019-DE Reg. 11/12/2019
3	1	Utilisation de machines et d'outils coupants pour la tonte, le débroussaillage, le tronçonnage et la taille (contact avec les organes en mouvement, risque de projection de copeaux de bois lors du tronçonnage ...) Utilisation de matériels projetant des matières (désherbeur coupe-fil ...)	liés aux matériels et aux outils de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir une vérification annuelle du matériel par une personne compétente (maintenance auprès de fournisseurs de matériels) - formation SST - Mise en place à partir des notices d'instruction du matériel des consignes d'utilisation de sécurité pour les équipements - mise à disposition de nettoyant pour les mains dans les véhicules (hygiène sur les chantiers) 	Courant 2020	Responsable service technique + conseiller prévention		
4	0,9	- réalisation de gestes répétitifs - port de charges pouvant être lourdes (équipement de travail à charger ou décharger des véhicules, poids de la débroussailluse, déchets verts ...) - position debout prolongée - contraintes posturales - vibration des outils utilisés	liés à l'activité physique	<ul style="list-style-type: none"> - formation PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) - pour de grande surface, privilégier le travail mécanique au travail manuel (utilisation de tracteur faucardeur) 	Courant 2020	Responsable service technique + conseiller prévention		
5	0,6	Utilisation d'équipements pouvant générer du bruit (tondeuse, tronçonneuse, débroussailluse, compresseur ...)	liés au bruit	Fiche sécurité au poste de travail (débroussailluse, tondeuse, tronçonneuse, soufflant, compresseur)	Courant 2020	Responsable service technique + conseiller prévention	136-2	

Ordre de priorité	Risque net (résiduel)	Situations dangereuses identifiées	Risques	Mesures de prévention envisagées	Date prévisionnelle d'exécution	Personnes chargées de la réalisation	Observations commentées
5	0,6	Travail en extérieur: exposition aux ambiances thermiques chaudes et froides, aux intempéries	liés aux ambiances thermiques	Prévoir un stock d'eau suffisant réservé aux agents travaillant sur chantier à l'extérieur (acquisition de gourdes pour limiter l'impact des bouteilles plastiques sur l'environnement)	Courant 2020	Responsable service technique + conseiller prévention	013-24330375-20191210-DEL152_2019-DE Regn 10/12/2019
5	0,6	Travail en dessous d'arbre lors des activités de taille et de débroussaillage. Utilisation d'un local de stockage encombré de matériels divers	liés à l'effondrement et aux chutes d'objets	Maintenir un rangement régulier du local de stockage	Courant 2020	Responsable service technique + conseiller prévention	AR PREFECTURE
5	0,6	Travail en extérieur: exposition à des pollens, plantes allergènes, piqures d'insectes. Exposition aux agents biologiques infectieux lors d'interventions à proximité d'eaux usées,	liés aux agents biologiques et infectieux	Sensibilisation au risque infectieux (hygiène, sécurité face aux agents biologiques, bonnes pratiques à mettre en place)	Courant 2020	Responsable service technique + conseiller prévention	
5	0,6	- Les agents mangent ponctuellement sur place mais sont le plus souvent en extérieur pour déjeuner - Les agents se changent sur place	liés à l'hygiène	Mise à disposition de nettoyeur pour les mains dans les véhicules (hygiène sur les chantiers)	Courant 2020	Responsable service technique + conseiller prévention	
6	0,5	Travail seul quand répartition des agents sur plusieurs chantiers	lié au travail isolé	Limiter au maximum les chantiers avec agent intervenant tout seul	Courant 2020	Responsable service technique + conseiller prévention	
7	0,3	- Surcharge de travail liée à l'absentéisme - Modification du planning pour faire face aux urgences - Ordre/contre ordre émanant de responsables différents	RPS	Fiche de travail donnée par le responsable aux agents avant chaque prise de nouveaux chantiers devront être complétées (ex : informations plus précises sur la zone d'intervention (plan, photos début/fin de chantier....))	Courant 2020	Responsable service technique + conseiller prévention	136-3

Ordre de priorité	Risque net (résiduel)	Situations dangereuses identifiées	Risques	Mesures de prévention envisagées	Date prévisionnelle d'exécution	Personnes chargées de la réalisation	Observations, commentaires
7	0,3	Déplacements à pied sur des surfaces présentant des différences de niveaux et pouvant être glissantes (verglas, chaussées déformées, sols boueux, herbe humide ...), trébuchements, heurts ou autres perturbations du mouvement	de chutes de plain pied	Ranger ses outils de travail en sécurité lors du dépôt au sol (se mettre en sécurité par rapport à une circulation sur voirie)	Courant 2020	Responsable service technique + conseiller prévention	

EPCI :



DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels

FICHE 13

c:\MG\DL\ERP_05_2019_V0

Date de création : novembre 2019

Date de mise à jour :

Plan d'action de prévention

UNITE DE TRAVAIL :

Technique

Sous-unités de travail :

Exploitation réseaux eaux pluviales

Priorité basse

Priorité moyenne

Priorité haute

Ordre de priorité	Risque net	Situations dangereuses identifiées	Risques	Mesures de prévention envisagées	Date prévisionnelle d'exécution	Personnes chargées de la réalisation	Observations, commentaires
1	3	- intervention sur le réseau en bordure de route	routier	<ul style="list-style-type: none"> - formation sur la signalisation temporaire de chantier - utiliser un véhicule de service équipé de gyrophare, panneau AK 5 tri-flash et de bandes rétro-réfléchissantes lors des interventions sur le réseau en bordure de route - prévoir fiches de procédures sur la signalisation temporaire de chantier (schémas types d'interventions en bordure de route : balisage et protection de la zone d'intervention) - sensibilisation au risque routier - établir un protocole de communication (interdire le téléphone et le kit main libre au volant, mettre en place des règles d'appels ...) - mettre en place une vérification annuelle des kits de sécurité présents dans les véhicules (triangle, gilet) 	Courant 2020	Responsable service Régie + conseiller prévention	
2	2,1	Exposition aux substances toxiques présentes dans les effluents lors des opérations d'ouverture des réseaux	liés aux agents biologiques et infectieux	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un livret d'accueil exposant l'hygiène, la santé et la sécurité au travail (incluant les missions, les risques et recommandations) - mise à disposition de nettoyant pour les mains dans les véhicules (hygiène sur les chantiers) - mise à disposition d'accessoires d'hygiène (savons bactéricides, brosse à ongles, moyen de séchage pour les mains ...) - sensibiliser les agents aux risques biologiques aux bonnes pratiques d'hygiène (respect des règles sanitaires et d'hygiène) - proposition de campagne de vaccination contre la leptospirose prise en compte par l'employeur (en partenariat avec le médecin de prévention) 	Courant 2019	Responsable service Régie + conseiller prévention	

Plan d'actions gestion des réseaux d'eaux pluviales

Ordre de priorité	Risque net	Situations dangereuses identifiées	Risques	Mesures de prévention envisagées	Date prévisionnelle d'exécution	Personnes chargées de la réalisation	Observations, commentaires
3	2	- Port de charges pouvant être lourdes et encombrantes (souèvement de plaque du réseau [tampons, regards])	liés à l'activité physique	- formations : PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique), SST - utilisation de matériel de manutentions adaptées	Courant 2020	Responsable service Régie + conseiller prévention	
4	1,5	- lors de l'ouverture de tampons, lorsque l'agent se penche pour voir l'état des réseaux eaux pluviales (état des lieux) - lors des déplacements sur les chantiers (tranchées)	de chutes de hauteur	- préparer les interventions pour éviter le travail isolé sur les chantiers à risque (chute de hauteur)	Courant 2020	Responsable service Régie + conseiller prévention	
4	1,5	Intervention seul dans les réseaux d'eaux pluviales	lié au travail isolé	- interdiction du travail isolé pour tous travaux dangereux - mise en place de procédures organisationnelles pour garantir la sécurité et la protection des agents positionnés en travailleur isolé (notamment lors d'astreintes) - revoir les équipements en système DATI s'ils ne donnent pas satisfaction et rendre obligatoire leur utilisation	Courant 2020	Responsable service Régie + conseiller prévention	

Ordre de priorité	Risque net	Situations dangereuses identifiées	Risques	Mesures de prévention envisagées	Date prévisionnelle d'exécution	Personnes chargées de la réalisation	Observations, commentaires
5	0,7	Intervention dans les réseaux à proximité de lieux souillés (assainissement)	liés à l'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation aux risques infectieux (lavage des mains réguliers, ne pas manger boire ou fumer à proximité des installations et des produits) - mettre à disposition un moyen de se laver et de se désinfecter les mains dans les véhicules (hygiène sur les chantiers) - prévoir une procédure de nettoyage des EPI par l'employeur au sein de la CCVBA 	Courant 2020	Responsable service Régie + conseiller prévention	
6	0,6	Travail en extérieur : exposition aux ambiances thermiques chaudes et froides, aux intempéries	liés aux ambiances thermiques	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les agents sur les risques liés au froid et aux fortes chaleurs - aménagement des horaires de travail sur les postes de relève lorsque cela est possible (horaires d'été) 	Courant 2020	Responsable service Régie + conseiller prévention	
6	0,6	<ul style="list-style-type: none"> - imprécision des objectifs, des interventions (informations floues, inexistantes) - multiplicité des lieux de travail 	RPS	<ul style="list-style-type: none"> - reorganiser et planifier les tâches des agents afin d'éliminer (supprimer le travail isolé pour tous les travaux dangereux) ou limiter les situations de travailleurs isolés (ex. travail en binôme) ou à défaut mise à disposition d'un DATI (dispositif d'alerte du travailleur isolé) - si le travail isolé ne peut être supprimé mettre en place une procédure permettant d'établir des contacts réguliers avec le travailleur isolé (contacts téléphoniques par ex.) 	Courant 2020	Responsable service Régie + conseiller prévention	
6	0,6	Exposition aux chutes d'objets et d'outils se trouvant au bord de l'ouverture donnant accès au réseau	liés à l'effondrement et aux chutes d'objets	Veiller à la bonne organisation du chantier, éviter la précipitation et la sortie intempestive d'outils	Courant 2020	Responsable service Régie + conseiller prévention	

Ordre de priorité	Risque net	Situations dangereuses identifiées	Risques	Mesures de prévention envisagées	Date prévisionnelle d'exécution	Personnes chargées de la réalisation	Observations, commentaires
7	0,5	- déplacement sur site ou voie publique avec dénivellation, conditions climatiques et port de charges lourdes et encombrantes - circulation sur des surfaces pouvant être encombrées par des matériaux, matériels	de chutes de plain pied	- garder les voies de circulation non encombrées	Courant 2020	Responsable service Régie + conseiller prévention	
8	0,3	-l'opérateur est exposé aux nuisances sonores lors de la circulation d'engins de chantier ou utilisation d'outils bruyants (piolet utilisé pour frapper les tampons afin de faciliter leur ouverture)	liés au bruit	- sensibilisation des agents au risque du bruit	Courant 2020	Responsable service Régie + conseiller prévention	
8	0,3	Relation conflictuelle avec certains usagers, agressions possibles par des usagers notamment en cas d'interventions trop longues	d'agressions physiques ou verbales	- sensibilisation à la gestion des conflits (agressions verbales & physiques) formation à la gestion des personnes agressives, de situations conflictuelles, (technique de négociation, de communication)	Courant 2020	Responsable service Régie + conseiller prévention	